

Environnement :

Interdiction d'emploi du feu

En forêt et à proximité des massifs, par arrêté préfectoral du 31 août 2012, **tout emploi de feu est strictement interdit chaque année entre le 15 JUIN et le 15 SEPTEMBRE.**



Brûlage à l'air libre des déchets verts par le Règlement Sanitaire Départemental

Le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD). Cette interdiction est valable en tout temps et tout lieu. En effet, les végétaux coupés issus



de parcs et de jardins (déchets verts) sont considérés par la réglementation sur les déchets comme des déchets ménagers. Les déchets de tonte, les feuilles sèches, l'élagage d'une haie de cyprès, ... sont concernés par cette interdiction permanente.

Dérogations au Règlement Sanitaire Départemental

Toutefois, le RSD prévoit que des dérogations à cette règle peuvent être accordées. L'arrêté du 31/08/2012, relatif à l'emploi du feu prévoit une telle dérogation. Elle s'applique au brûlage des déchets verts issus du débroussaillage réglementaire, dès lors qu'aucun autre moyen d'élimination de ces déchets facilement accessible n'est mis à la disposition des particuliers à qui s'impose cette obligation légale (cf article 3 de l'arrêté).

Cet arrêté réglemente également l'usage du feu pour les propriétaires et leurs ayants droits lorsque les déchets végétaux ne sont pas assimilés à des déchets ménagers. C'est le

cas pour les végétaux coupés ou sur pieds brûlés dans le cadre d'une activité agricole ou forestière. Le respect des dispositions de l'arrêté du 31/08/2012 sus-mentionné ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur du feu en cas de propagation du feu vers d'autres propriétés.

Tableau récapitulatif

Pour les personnes propriétaires et ayants droit non-concernées par l'interdiction permanente de brûlage des déchets verts, ci-après, le rappel des périodes réglementées pour l'emploi du feu.

Réglementation applicable à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues, plantations et reboisements, et sauf si le vent supérieur à 20 Km/heure (interdiction stricte dans ce dernier cas)

Usage du feu par le propriétaire	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
						15			15			
Brûler des végétaux coupés dans et jusqu'à 200m de bois	Possible (*) sans déclaration	Possible (*) avec déclaration					INTERDIT		Possible (*) sans déclaration			
Brûler des végétaux sur pied dans et jusqu'à 200m de bois	Possible (*) avec déclaration					INTERDIT		Possible (*) avec déclaration				

(*) Sauf si vent supérieur à 20 Km/heure

EN BREF :

Médiathèque

Pour une remise en service des fonctionnements de la bibliothèque en toute sécurité, nous allons procéder en 2 étapes.

Tout d'abord, il est **demandé aux adhérents qui possèdent des livres en prêt de les retourner** soit le **vendredi 2 octobre de 16h00 à 18h30**, soit le **mercredi 7 oct. de 9h30 à 12h**. (N.B. : ces jours-là il y aura exclusivement récupération des livres).

Par la suite, nous **reprenons une activité normale** à partir du **mercredi 14 octobre** aux horaires habituels.
Permanences : le mercredi de 9h30 à 11h30 – le vendredi de 16h30 à 18h30

Merci à toutes et à tous d'avoir patienté jusqu'à l'organisation d'une réouverture conforme aux règles sanitaires. Les Bénévoles

Repas des aînés

Désireuse de protéger les participants face au risque encore très présent de contamination par la Covid 19, **la municipalité a préféré renoncer pour cette année 2020 à organiser le traditionnel repas des aînés**. En revanche, en lieu et place, les personnes initialement conviées à cet événement recevront un **colis offert** par la mairie.

Facturation eau et assainissement

La facturation fait désormais l'objet de deux factures différentes. La première est relative à la consommation d'eau. La seconde ne concernera que la partie assainissement et devrait être adressée aux usagers courant octobre.



EDITO

L'automne est là, posant sur nos vignes et nos jardins ses couleurs rousses, rouges et dorées. Notre Nature est belle mais il arrive que nous ne la voyions plus. Pire, il arrive désormais trop souvent qu'elle souffre de nos comportements incivils comme on a pu le constater lors de la matinale de nettoyage il y a quelques semaines. Or pourtant, préserver notre environnement, protéger nos ressources naturelles, devraient être plus que jamais des préoccupations essentielles pour espérer assurer à nos enfants une continuité. Il en va de notre responsabilité à tous face à cet enjeu primordial, qui a cependant tendance à s'effacer devant la crise sanitaire.

Mais malgré cette actualité omniprésente et en composant avec elle, dans cette démarche écocitoyenne comme dans bien d'autres domaines, il nous faut continuer d'avancer. L'équipe municipale s'y consacre et mobilise son énergie pour favoriser le retour à une vie aussi normale que possible.

Ainsi, en entourant l'utilisation des locaux et l'exercice des activités de toutes les précautions indispensables, nos associations ont pu reprendre le chemin de la salle polyvalente pour leurs entraînements. De même, les services municipaux et l'agence postale assurent leurs missions et vous accueillent au quotidien. La cabine de téléconsultation médicale est maintenant opérationnelle et à votre disposition. Les travaux d'aménagement ou d'embellissement se poursuivent...

Enfin, nous avons voulu concrétiser d'une autre manière encore cette progression. Sans abandonner notre passé et notre histoire séculaire, nous avons voulu ancrer notre village dans son époque en lui donnant une identité visuelle nouvelle et forte.

Désormais, Montfaucon a son logo, symbole de sa vitalité dans le monde d'aujourd'hui et de demain.

L'équipe municipale

SOMMAIRE

- 1 Editorial**
- 2 L'actu municipale :** Un logo pour la commune - Cabine médicale en service - **Bloc Notes.**
- 3, 4 L'actu municipale** suite : Travaux— Octobre rose—Retour sur la rentrée des classes—Interdiction de l'emploi du feu
En bref : réouverture de la médiathèque ; repas des aînés; facturation eau/assainissement
- 5, 6 Associations : Kifé-koi ?** Isa Dance— Les Pongistes—Shake It—Les Jardins de Montfaucon—Tennis Club—La Montfauconnaise—Le Comité des fêtes—Entraide et Amitié - **AGENDA.**
- Ici et Ailleurs :** correspondant Midi Libre, Destress express, Mutuelle de village.

L'ACTU MUNICIPALE

ZOOM sur :

La commune se dote d'un **logo**.



Peut-être l'avez-vous déjà remarqué sur les documents officiels de la mairie, sur le site internet institutionnel ou encore lors d'échanges de courriers électroniques : le logo de la commune vient de voir officiellement le jour.

Loin de renier son histoire et son passé comme le montrent les développements ci-dessous, la municipalité a souhaité néanmoins doter la commune de Montfaucon d'une identité visuelle qui lui soit propre. C'est désormais chose faite.

Après plusieurs semaines de travail et d'échanges entre les services communaux, les élus et l'agence de communication Voix Off, Montfaucon détient aujourd'hui son logo et la charte graphique qui lui est associée.

Cette création ne doit rien au hasard puisqu'elle reprend, épurés et modernisés, les marqueurs forts du blason historique. En effet, on y retrouve tout d'abord la couleur jaune, laquelle émane directement de la partie supérieure du blason à damier sable et or. Ensuite, l'hermine située dans la partie basse du blason est également présente mais réinterprétée de manière contemporaine sous la forme des deux losanges noirs superposés à la pointe inférieure du pavé jaune du logo.

Enfin, il faut préciser que le pavé principal comme vous l'aurez sans doute noté est composé de la juxtaposition et/ou superposition de plusieurs carrés. La symbolique

en est double. D'une part, cet assemblage représente le rapprochement et la diversité des habitants du territoire, autrement dit il s'agit là d'évoquer la pluralité dans l'unité. D'autre part, on peut y voir aussi les pierres anciennes qui, par-delà le temps, constituent les édifices de notre beau patrimoine historique et architectural.

Sobriété et élégance confèrent toute sa force, tout son impact à ce nouveau logo, lequel illustre en outre parfaitement cette alliance entre tradition et modernité si caractéristique de notre village.

Services :

La **cabine de téléconsultation médicale** est entrée en service début septembre.

Annoncée pour fin février/début mars 2020, elle aurait dû depuis longtemps accueillir ses premiers patients ! Mais l'arrivée de la crise sanitaire et du confinement en a décidé autrement.



En effet, si l'installation de la cabine de téléconsultation médicale a bien été réalisée dans le courant du premier trimestre, l'ampleur de l'épidémie de coronavirus a sensiblement freiné sa mise en fonction.

Mais depuis le **07 septembre dernier**, le dispositif est opérationnel et a déjà rendu service à plusieurs personnes et familles, confrontées à la difficulté d'obtenir rapidement un rendez-vous chez un praticien en cette période compliquée.

Une inauguration de la cabine, mais avec un petit nombre d'invités (pour répondre aux exigences de prudence imposées par les autorités sanitaires), est prévue en mairie le **13 octobre prochain**.

Si vous souhaitez d'ores et déjà l'utiliser, ce service est accessible de 9h à 12h, en mairie.

septembre dernier, dans le cadre des mesures de prévention liées à la COVID 19.

Médiathèque – prêt de livres : précisions sur les modalités de réouverture en page 4, rubrique « En Bref ».

Numéro astreinte Services Techniques en cas d'urgence : 07.55.59.86.13

Travaux :

Sécurité routière.

C'est l'ensemble de la voirie sur la totalité du territoire communal qui a fait l'objet, courant septembre, d'opérations visant à remettre en état les marquages au sol : signalisation des passages surélevés ainsi que des passages piétons, bandes blanches délimitant la circulation ou les aires de stationnement, logo cycle/piéton....



Ces travaux d'entretien indispensables permettent ainsi aux usagers des rues et des routes de mieux en repérer les éventuels dangers, de même que les interdictions de stationner, et leur garantissent en conséquence une plus grande sécurité de circulation.

Travaux exécutés par l'entreprise **AXIMUM**

Coût : 7 494 € TTC

Solidarité :

Montfaucon s'illumine de **rose** pour soutenir la lutte contre le cancer du sein

Depuis plusieurs années, octobre n'est plus seulement un mois sur le calendrier ! Il est devenu un véritable emblème de la lutte contre le cancer du sein.

L'association Ruban rose a lancé sa 27^{ème} campagne d'information et de

prévention, soutenue par de très nombreux partenaires. Les collectivités locales se mobilisent à ses côtés pour contribuer elles aussi à diffuser l'information au public le plus large, mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, intensifier l'information et la sensibilisation et permettre de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs, les soignants.

Considérant l'importance de l'enjeu, la municipalité de Montfaucon s'implique dans cette campagne 2020. Dès le 1^{er} octobre et jusqu'à la fin du mois, chaque soir, les façades et parvis de l'église et de la mairie s'illumineront de rose.

Une jolie façon de porter un message de soutien à la lutte contre la maladie, et surtout d'espérance.

Retour sur :

La rentrée des classes.



Dans le contexte qui régit toute notre vie depuis mars dernier, c'est une rentrée pourtant quasi-« normale » qui s'est déroulée le mardi 02 septembre.

En effet, les assouplissements du protocole sanitaire dans les écoles



ont permis une rentrée presque ordinaire. Les élèves ont pu retrouver leurs habitudes de travail et leurs jeux qu'ils avaient connus restreints à la réouverture des classes en mai dernier.

Monsieur le Maire était sur place pour « prendre le pouls » de cette reprise néanmoins encadrée, de même que pour rencontrer les familles et saluer l'ensemble des enseignants, des agents communaux et des animateurs.



Quant à l'équipe enseignante, elle reste la même que l'année scolaire dernière à l'école maternelle comme à l'école élémentaire.

Concernant les agents communaux, Virginie Blot est arrivée au 1^{er} septembre en remplacement de Julie Valière comme ASEM de la classe de Moyenne section de Maternelle durant toute cette année scolaire. Le reste de l'équipe municipale attachée aux écoles demeure inchangé.

Toute l'équipe éducative maintient sa vigilance concernant le respect des règles sanitaires encore en vigueur afin de permettre à nos élèves de poursuivre une scolarité ordinaire dans un contexte particulier.

BLOC- NOTES

Horaires ouverture accueil mairie et agence postale : du lundi au vendredi de 9h à 13h. Ouverture agence postale le samedi de 9h à 11h30.

Salles municipales : réouvertes aux associations depuis le 1^{er} septembre. Utilisation strictement soumise à la réglementation préfectorale édictée en